



Ville de L'Île-Perrot
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Province de Québec

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 657

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE :

QUE lors d'une séance du conseil de la Ville de L'Île-Perrot tenue le 10 mars 2015, le règlement suivant a été adopté :

Règlement numéro 657 intitulé : « Règlement relatif à la gestion des frênes sur le domaine privé ».

QUE ledit règlement est présentement en vigueur et qu'il peut être consulté au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville de L'Île-Perrot situé au 110, boulevard Perrot à L'Île-Perrot, aux heures normales d'ouverture;

QUE le présent avis et le règlement peuvent être consultés sur le site internet de la Ville au www.ile-perrot.qc.ca.

DONNÉ À L'ÎLE-PERROT, ce treizième jour (13^e) du mois de mars de l'an deux mille quinze (2015).

Lucie Coallier, OMA
Greffière